

# Un dialogue loyal est essentiel



Jacques de Haller

Il n'y a pas d'autre voie possible: une nouvelle culture de communication, un dialogue constructif et loyal sont nécessaires si nous voulons pouvoir œuvrer, d'entente avec nos partenaires, pour que notre système de santé puisse prendre les tournants indispensables à tenir ce qu'on attend de lui: continuer, à l'avenir, à assurer des soins médicaux de qualité en Suisse.

Or, les perspectives d'un dialogue loyal semblent actuellement bien sombres.

Selon des informations publiées par la presse dominicale le 26 avril 2009 et fondées sur un document du Département de l'intérieur, la FMH se serait soi-disant déclarée en faveur d'une diminution de la marge sur la vente de médicaments, et elle aurait capitulé dans la question du tarif de laboratoire. Il s'agit là d'affirmations du DFI qui sont fausses, bien sûr, et qui sont trompeuses. En réaction à ces articles, la FMH a rec-

**«Une nouvelle culture de communication, un dialogue constructif et loyal sont nécessaires pour que notre système de santé puisse prendre les tournants indispensables à tenir ce qu'on attend de lui»**

tifié cette erreur du DFI dans un communiqué de presse daté du même dimanche (voir p. 743), et réitéré avec force son opposition à une baisse des marges sur les médicaments. Nous regrettons que cet échange de vue ait eu lieu de cette façon détournée, par le biais des médias.

Que nous ayons constaté qu'il s'agit dans ces deux cas d'économies réalisées sur le dos des médecins ne veut encore pas dire, évidemment, que nous acceptons ces mesures, et encore moins que nous les trouvions adéquates!

Que cela soit clairement dit: la ligne de la FMH n'a pas changé et la marge sur la propharmacie n'est pas négociable! Nous sommes opposés à une décision qui est arbitraire, n'a aucune base économique et n'est qu'une mesure politique frappant de nouveau les médecins de premier recours, dans 17 cantons.

Et, je tiens à le répéter ici, la FMH continue à s'opposer fermement à la baisse du tarif de laboratoire censée entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2009, car cette baisse est économiquement injustifiée et menace fondamentalement la fourniture de soins de premier recours à la population. Dès les débuts de la révision de la Liste des analyses, la FMH a cherché à plusieurs reprises à dialoguer avec l'Office fédéral de la santé publique, en lui proposant le modèle équitable et convaincant qu'elle avait développé sous la forme du «tarif Point-of-Care». Malheureusement, l'OFSP n'a prêté aucune attention aux arguments du corps médical, n'a montré aucune ouverture réelle au dialogue.

**«C'est au corps médical qu'il appartient de déterminer ce qui est négociable ou non pour lui!»**

Nous avons donc dû constater une nouvelle fois qu'une administration aux abois ne peut décidément pas contribuer comme elle le devrait à la solution des problèmes auxquels nous sommes confrontés tous ensemble. Il faut à un ministre de la Santé, pour faire aboutir les évolutions nécessaires, disposer d'une majorité politique, ou à tout le moins de l'appui de son propre groupe politique; et il lui faut la capacité à fédérer les milieux concernés, les «stakeholders», pour dépasser le blocage des lobbys qui paralysent le Parlement depuis des années. Nous plaidons – maintenant plus que jamais – pour un échange constant, ouvert et loyal entre les partenaires de la santé et l'administration – un échange qui serait évidemment bien plus constructif que la voie solitaire.

A une condition toutefois: c'est au corps médical qu'il appartient de déterminer ce qui est négociable ou non pour lui. Nos partenaires doivent accepter ce que nous considérons comme non négociable, tout comme nous respectons leur marge de manœuvre dans les négociations.

C'est sur ces prémisses que la FMH continuera à rechercher le dialogue, un dialogue loyal, avec ses partenaires et en particulier avec la Confédération, afin trouver des solutions acceptables et convaincantes pour le système de santé suisse.

*Dr Jacques de Haller,  
Président de la FMH*